



Service de Santé au Travail
de Lot et Garonne



Agence Recherche et Développement de l'Insertion
par l'Economie de Lot et Garonne

COMPTE RENDU REUNION DEPARTEMENTALE : S'APPROPRIER ET AGIR

**BOETH : accompagnement et maintien en emploi
avec le CIST 47 (Comité Interentreprises pour la Santé au Travail du Lot et Garonne)**

Mardi 14 janvier -9h30-12h00

A la BGE – rue du Trech- 47000 - Agen

Etaient présents :

Léa SERVAN, CIP et Pascal ANRES, Directeur (AFDAS), Sophie BELLOC, CIP (AIPIS), Justine DALLE, Conseillère emploi (ANETTI), Estelle VAN GESTEL, ASP (ASE), Delphine FORT, Manager et Eve PERRIMON, CIP (GIC CONFLUENT), Vanessa DALCORSO, CIP (INTERMAIDE), Brigitte BOYER, CIP (LE CREUSET), Angelique CABEDO, CIP et Olivier CAGNAC, Directeur (REGIE VALLEE DU LOT), Annick CUQUEL, coordonatrice parcours insertion (REGIE AGEN), Emmanuelle PEREIRA (Restos du cœur).

Co animation :

Audeline BESSIERES, Assistante sociale CIST 47

Muriel DEYGLUN, médecin du travail, référente axe maintien en emploi CIST47

Caroline RAGAZZI , Chargée de mission RH ARDIE 47.

Compte rendu de la réunion du 13 janvier 2020

1. **Objet de la réunion et déroulement**
2. **Présenter les actions à destination des BOETH et du « maintien » en emploi du service de santé au travail : l'action de l'assistante sociale et du médecin du travail**
3. **Echanger des expériences concrètes d'accompagnement à la reconnaissance TH avec témoignages sur la conduite d'entretien individuel et la mise en place d'actions dans l'entreprise**
4. **Se doter d'outils possibles (fiche aptitude, questionnaire, ...)**
5. **Définir les conditions du partenariat sur ce sujet CIST 47 / SIAE : procédure de saisie du CIST47, coordination entre AS et CIP , etc.**
6. **Annexes : diaporama de la réunion + plaquette de présentation de l'action RQTH et de la mission AS**

1. **Objet de la réunion et déroulement**

Réunion partenariale (CIST 47 et Ardie 47) d'information destinée aux permanents des différentes structures d'insertion de Lot et Garonne sous la coordination d'ARDIE 47. Cette réunion a pour objectif de présenter l'appui possible du CIST 47 adaptés aux salariés des différentes structures en situation d'insertion et aux employeurs des SIAE sur le champ de l'accompagnement individuel des Bénéficiaire de l'Obligation Travailleur Handicapé et celui de l'action du maintien en milieu de travail. Elle permet aux structures de se présenter auprès de CIST 47 et réciproquement. Cette réunion s'inscrit à la fois :

- dans le cadre d'un travail conduit par Ardie 47 avec les SIAE du département d'analyse des besoins en matière d'accompagnement socio professionnel et de mise en relation des compétences existantes sur le territoire pour y répondre.



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional "Emploi et Inclusion" 2014-2020



- et s'appuie sur des expériences d'accompagnement individuel de BOETH et d'actions de maintien en emploi conduites avec des employeurs du département. par le CIST 47.

Cette réunion a pour objectifs d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Dans quels cas et comment aborder ou favoriser les démarches d'un salarié vers la Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ?
- Comment accompagner les démarches administratives et d'inclusion en entreprise du salarié Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi Travailleur Handicapé (BOETH) ?
- Quel appui apporte le CIST 47 dans une démarche de maintien en situation de travail d'un salarié ?

2. 3. 4. Présentation des missions du Service de Santé au Travail (cf diaporama)

- Missions du médecin du travail et de l'équipe pluridisciplinaire (intervenant en entreprise)
- **Toute demande d'intervention doit être faite auprès du médecin du travail**
- La sensibilisation est un service gratuit rendu auprès de la structure.

Les intervenants du Service de Santé au Travail :

- **Pôle médical :** Médecins du travail, Infirmier(e)s du travail, Assistantes Médicales
- **Pôle pluridisciplinaire :** Techniciennes Hygiène et Sécurité, Ingénieurs Hygiène et Sécurité, Ergonomes, Psychologues du Travail, Assistante sociale, Formatrices

5. Présentation de l'action proposée aux SIAE, de questions clefs pour engager le sujet BOETH

Un diaporama est présenté et commenté par les intervenantes du CIST47. Le support est remis en fin de session aux représentants des structures ainsi que la plaquette de présentation de l'action RQTH avec le CIST 47.

Exemples de questions pour identifier des difficultés de maintien d'un salarié : (+ cf diaporama)

- « qu'avez-vous fait la semaine avant de reprendre le travail ?
- Et chez vous qui fait le ménage ?
- Que faites vous après le travail ?
- Avez-vous demandé une RQTH ? ou bien vous l'a-t-on déjà proposée ? »

L'élaboration d'une **fiche de liaison entre le CIST et les SIAE** pour le suivi conjoint de salarié en insertion est évoquée comme **une piste de travail possible**.

Toute demande doit passer par le médecin du travail de votre structure. Un échange préalable sur une situation individuelle peut être réalisé auprès de l'assistante sociale qui ne pourra intervenir auprès de vous qu'après information du médecin du travail :

audelinebessieres@cist47.fr

05 53 77 33 48

(basée à Agen elle intervient sur tout le département)

Un **premier bilan des sollicitations** sera réalisé par Ardie 47 en juillet 2020.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute suggestion, observation et nous faire remonter vos besoins et vos pratiques à essayer ! Merci à tout-e-s de votre présence et de votre collaboration !

Caroline Ragazzi, appui-rh@ardie47.fr, port.07 57 40 38 78



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional "Emploi et Inclusion" 2014-2020